

# *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France*

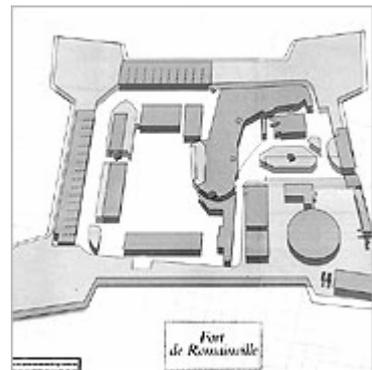


[www.claudepauquet.info/convoi/index.html](http://www.claudepauquet.info/convoi/index.html).

*Situé sur le territoire actuel de la Seine-Saint-Denis, dans la banlieue nord-est de Paris, le fort de Romainville devint camp d'internement en novembre 1940, réserve d'otages (dont 209 furent fusillés) et antichambre des camps nazis. Un ouvrage historique\* est enfin consacré à ce lieu mal connu qu'évoque son auteur, Thomas Fontaine, dans cet article.*



En juin 1940, le 401<sup>e</sup> régiment d'artillerie de défense anti-aérienne, installé au fort de Romainville depuis les années 1920, le quitte sans avoir combattu. Dans les heures qui suivent, la Wehrmacht fait son entrée dans Paris. Elle prend aussitôt possession des enceintes militaires de la capitale. Parmi les forts de la ceinture parisienne, construits au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon un modèle inspiré des ouvrages de Vauban, deux connaissent une



destinée particulière durant l'occupation allemande : le Mont-Valérien devient le lieu d'exécution d'otages et de résistants ; le fort de Romainville est transformé en un camp de détention dont la fonction va évoluer d'octobre 1940, date de sa mise en place, à août 1944, quand la garnison allemande évacue les lieux.

Au total, près de 7 000 personnes furent détenues au fort. À proximité du camp de Drancy, lieu de départ des juifs de France vers les centres de mise à mort, en liaison surtout avec le

Mont-Valérien et le camp de Compiègne, antichambre des camps de concentration nazis, Romainville a un statut particulier, au coeur des politiques allemandes en France occupée.

## Un camp d'internement

Au cours du mois d'octobre 1940, l'administration du Militärbefehlshaber in Frankreich (MBF), c'est-à-dire le Commandement militaire allemand installé à Paris, en charge de la zone occupée dite « zone Nord », décide de faire du fort de Romainville un camp d'internement. Des miradors de surveillance sont rapidement dressés, des grillages déroulés. Les premiers détenus sont enregistrés le 1er novembre 1940. Le commandant Bickenbach, un militaire, est nommé à la tête du camp. Il est secondé par le SS-Untersturmführer Trappe qui devient vite le véritable « homme clé » de la Kommandantur installée à l'entrée du fort. Tous deux resteront en place jusqu'à la fin de la guerre. La garnison est réduite, tout juste suffisante pour surveiller le plus grand bâtiment situé dans la cour du fort et les casemates creusées dans les murailles, où sont détenus les prisonniers. Ce faible effectif, dont se plaint le commandant, permet quelques évasions rendues toutefois difficiles par la configuration des lieux. Au moins 11 détenus réussissent à s'échapper durant l'Occupation. L'évasion de Pierre Georges et d'Albert Poirier est la plus célèbre.

Au quotidien, les internés hommes et femmes sont séparés, dans des chambres distinctes. Même la cour de promenade est divisée en deux. Deux régimes de détention coexistent, celui des « isolés » - le plus strict - et celui des « non isolés ». Les détenus « isolés » n'ont le droit de sortir que lors de deux courtes promenades quotidiennes dans l'enceinte du fort et ne peuvent recevoir de courrier ou de colis. À l'inverse, les « non isolés » peuvent circuler dans la cour grillagée durant la journée et avoir des contacts écrits avec l'extérieur. Selon les périodes et les individus, les récits de détention diffèrent. Toutefois, quelques grands traits demeurent. D'abord le fait que la nourriture y est insuffisante si elle n'est pas complétée par des colis familiaux, de la Croix-Rouge ou des Quakers. Un seul cas de décès au fort est connu : Esther Richter, âgée de 58 ans, affaiblie et malade, y meurt le 5 octobre 1942. La solidarité qui se développe entre les détenus permet de mieux faire face à ces situations de dénuement. Des liens souvent indissolubles, parfois clandestins, sont tissés derrière les murailles du fort, qui prendront une importance primordiale dans les épreuves à venir. La cohésion des femmes déportées le 24 janvier 1943 et immatriculées dans la série des « 31 000 » à Auschwitz en témoigne. C'est en groupe également que les otages vivent leurs dernières heures. Ces liens transcendent souvent les différences d'âges, les croyances ou les affinités politiques. En 1944, à Romainville, Lise London, communiste et athée, rencontre celle qui deviendra une de ses meilleures amies, Lise Lesèvre, son aînée, résistante du mouvement Combat et croyante. La vie en groupe, dans des chambrées collectives, facilite la reprise d'une « vie de société ». Les internés organisent des causeries, des jeux, montent des spectacles qu'ils peuvent parfois jouer le dimanche. Julien Cain, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale, réussit à mettre au point une petite bibliothèque ambulante pour les détenus.

Ces actions débouchent parfois sur de véritables faits de résistance. Les écrits clandestins, par leur variété, témoignent de cette volonté de ne pas se plier aux règles du camp. La réalisation durant quelques mois d'un journal clandestin, *Le Patriote de Romainville*, est même le signe d'un début d'organisation qui caractérise surtout les détenus communistes. Mais, qu'elles réussissent ou non, ces actions expriment le courage de ces femmes et de ces hommes confrontés à Romainville aux geôliers nazis.

## Les premiers détenus du fort

Qui sont les premiers détenus qui arrivent au fort dès la fin de l'année 1940 ? Leur diversité traduit les fonctions très larges de ce camp. Les quinze premiers internés sont des antifascistes allemands et autrichiens. Plus généralement, sur les six premiers mois de fonctionnement du fort, de novembre 1940 à avril 1941, plus de sept détenus sur dix sont des ressortissants de puissances ennemies du Reich et des étrangers : des Britanniques, des Espagnols engagés dans l'armée française en 1939, des Norvégiens, des Yougoslaves, etc. Dès cette période, le fort sert également à interner les premiers opposants français à l'occupation nazie, y compris des juifs résistant notamment au sein de la Main-d'œuvre immigrée, la MOI. Après la mise en place du camp de Drancy, en août 1941, peu de juifs arrivent encore à Romainville. Mais, progressivement, le rôle du camp se précise. À partir de décembre 1941, le fort devient le lieu où sont internées les personnes en détention de sécurité (Sicherungshaft, s'appliquant aux auteurs d'actes qui ne sont pas à juger devant un tribunal allemand), alors que celles en détention de police (Polizeihaft, pour ceux arrêtés à titre de prévention ou en vue de représailles) sont dirigées vers Compiègne. En 1942, nouveau changement, les femmes en détention de police sont également transférées à Romainville. Par ailleurs, le camp ayant conservé un statut initial de Frontstalag pour des prisonniers de guerre, près d'une centaine d'entre eux y transitent, principalement en 1941.

Près de 600 personnes sont internées au fort jusqu'en août 1942, soit plus de 8 % de l'ensemble des détenus passés par Romainville. Durant cette période, chaque mois, le camp reçoit en moyenne près d'une trentaine de nouveaux internés. Mais, en août 1942, plus de 230 détenus arrivent en quelques jours. Avant cette date, 60 sont présents chaque mois en moyenne au fort, alors qu'ils sont ensuite plus de 360. Ce « saut » quantitatif traduit une modification décisive du statut et de la place du fort dans le dispositif répressif allemand.

## Le camp des otages, août 1942-octobre 1943

Après l'attaque allemande contre l'Union soviétique, le 22 juin 1941, le Parti communiste français entre dans la lutte armée et mène toute une série d'attentats contre l'occupant. Les autorités allemandes répondent en élaborant une politique répressive fondée notamment sur la prise et l'exécution d'otages : par exemple, 98 en octobre à Nantes, Châteaubriant et à Souges, près de Bordeaux, 95 en décembre au Mont-Valérien. Cette « politique des otages », codifiée, inclut aussi des déportations de représailles : le 6 juillet 1942, près de 1 200 otages communistes sont dirigés vers Auschwitz (1). La prise de pouvoir par la Police de sécurité et la SS, en juin 1942, avec la nomination en France occupée d'un Chef suprême des SS et de la police (Höherer-SS und Polizeiführer, HSSPF), qui enlève au Commandement militaire la conduite de la répression, ne bouleverse d'abord pas cette politique. Pour établir les listes d'otages, les autorités allemandes choisissent toujours en priorité des juifs et des communistes, regroupés sous le vocable de « judéo-bolcheviks », identifiés comme les ennemis mortels. Pour renforcer le caractère dissuasif de la procédure, un décret du 10 juillet 1942 annonce à la population que des otages peuvent dorénavant être pris parmi les membres des familles des « terroristes en fuite ». Enfin, les exécutions sont toujours regroupées et massives, pour impressionner la population.

Celle du 11 août 1942 au Mont-Valérien est la première organisée par les nouveaux services de sécurité allemands. Par souci d'efficacité, ils décident de rassembler préalablement les 88

otages au fort de Romainville. Le 30 août, une mesure officialise cette nouvelle fonction : Sans perdre son statut de camp d'internement, Romainville devient ainsi le lieu de rassemblement des otages, dénommés depuis mars 1942 Sühnepersonen (littéralement « victimes expiatoires ») détenues en région parisienne et susceptibles d'être fusillées. Leur nombre y est limité à 200. Les 46 otages parisiens exécutés le 21 septembre 1942 ont tous été détenus au fort (2).

Mais ces représailles n'arrêtent pas les attentats contre les forces d'occupation. Elles sonnent même comme l'échec de tout un dispositif répressif basé sur la prise et l'exécution d'otages. De plus en plus condamné par la population, celui-ci risque par ailleurs de gêner la réquisition des travailleurs prévue par la nouvelle loi française du 4 septembre 1942. La fusillade envisagée pour le 15 octobre est ainsi repoussée puis ajournée. Le camp de Romainville conserve toutefois son rôle de « réserve d'otages » jusqu'à la fin de l'année 1943 et les autorités policières allemandes continuent d'attribuer la qualité d'otage à des détenus. Ainsi, en octobre 1943, lorsque exceptionnellement elles décident l'exécution de 50 otages en représailles de l'attentat qui coûte la vie à Julius Ritter, le responsable allemand du service de la main-d'oeuvre en France et représentant de Fritz Sauckel, ce sont des détenus de Romainville qui sont choisis.

Au total, 209 détenus passés par le fort de Romainville sont fusillés durant l'Occupation, principalement d'août 1942 à octobre 1943. Le rôle essentiel du fort durant cette période charnière dans la politique de répression allemande en France occupée est souvent méconnu. Au-delà, c'est le destin de ces hommes et de leurs camarades attendant la mort à Romainville qui mérite d'être rappelé, tout comme peuvent l'être leur engagement, leur générosité, leurs illusions, leurs souffrances et leur sacrifice. Pierre-Serge Choumoff, qui a échappé à la fusillade mais non à la déportation à Mauthausen, se souvient aujourd'hui de la stupéfaction des nouveaux détenus arrivant à Romainville après l'exécution de septembre 1942, devant leur « sérénité plus ou moins apparente » : *« Pendant des mois nous pensâmes que notre sort était inéluctable, la déportation nous paraissant être un espoir mythique, car nous étions conscients qu'elle seule serait peut-être susceptible d'offrir une chance de survie à certains d'entre nous. Nous ne pouvions nous raccrocher qu'à l'idée que notre mort prochaine ne serait pas inutile, qu'elle s'intégrerait dans ce combat mené à l'air libre, où nous aurions tant voulu avoir notre part. »* Robert Dartagnan, fusillé le 21 septembre 1942, écrit à sa femme le matin de son exécution, dans les casemates du fort : *« Nuit sans défaillance de qui que ce soit. Nous avons eu et nous aurons la suprême fierté de ne pas faiblir. »*

### 1943-1944 : Romainville, antichambre des camps nazis et camp de femmes

Après l'abandon de la « politique des otages », et devant le double constat d'une montée des forces de la Résistance et du besoin grandissant de fournir de la main-d'oeuvre servile à l'économie de guerre du Reich, la déportation par grands convois massifs vers les camps de concentration devient, du printemps 1943 jusqu'à la Libération, l'élément central de la politique répressive allemande en France occupée. Dans ce dispositif, Compiègne et Romainville sont les principaux « lieux de transit » vers les camps nazis. Situé près des gares du Nord et de l'Est, de celles de Pantin et de Bercy, le fort est sur l'axe Paris-Berlin. La déportation devient alors l'horizon inéluctable de la plupart de ses détenus.

Le bilan est impressionnant : 5 300 personnes, soit trois quarts des détenus passés à Romainville, sont ensuite déportées par mesure de répression, directement ou via Compiègne.

La détention de protection (la Schutzhaft), qui dans le Reich permettait à la Gestapo d'enfermer en camp de concentration de manière arbitraire les opposants au régime, est la procédure principale utilisée pour ces départs. Les otages qui n'ont pas été fusillés, ainsi que toute une série de détenus jugés particulièrement dangereux par les Allemands, partent directement du fort, dès avril 1943, sous le couvert d'une autre procédure couramment appelée « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard », NN) et utilisée par la Gestapo (3). Elle prévoit le secret et un jugement dans le Reich qui, dans leur cas, reste hypothétique.

Ce nouveau rôle amène à Romainville des détenus de toute la France. À partir de février 1944, ce sont presque exclusivement des femmes qui y arrivent, les autorités allemandes spécialisant le camp. Cela lui donne un aspect unique puisque, sur toute la période de la guerre, plus d'un détenu sur deux est une femme : plus de 3800 femmes sont internées au fort et plus de 90 % sont ensuite déportées, principalement vers Ravensbrück. Plus de 40 % des déportées de France par mesure de répression sont passées par Romainville.

L'ampleur de ces départs en déportation, après ceux d'otages pour le Mont- Valérien, rappellent sans cesse aux détenus que Romainville n'était qu'un « arrêt dans l'horreur », selon l'expression d'Elisabeth Sequestra, qui y est internée en juillet 1944. Environ 30 % des déportés passés par le fort de Romainville (et plus de 40 % des seuls hommes) ne reviennent pas de déportation.

### Août 1944 : une libération tragique

La noria des départs en déportation depuis le fort s'arrête le 15 août, lorsque la plupart des derniers internés partent pour la gare de Pantin où ils sont embarqués dans le convoi d'évacuation des prisons et camps de la région parisienne ; il est dirigé vers Buchenwald et Ravensbrück. Pour eux, les dernières heures passées au fort ont été scandées de nouvelles contradictoires, entre l'espérance d'être bientôt libérés grâce à l'arrivée des Alliés, et la crainte d'exécutions sommaires. Le 19 août, la garnison allemande quitte le fort, après avoir remis à la Croix-Rouge la cinquantaine de derniers détenus.

Mais les lieux sont réoccupés dans la journée par des « Géorgiens » de l'armée Vlassov, des troupes auxiliaires des Allemands. Avec eux, onze prisonniers FFI de la région parisienne. Le 21 août, les habitants des Lilas et de Romainville découvrent les corps massacrés de ces derniers derrière le bâtiment central<sup>1</sup>.

Ce groupe et les femmes déportées le 24 janvier 1943, premier grand convoi, symbolisent pendant longtemps l'ensemble des victimes de Romainville. Le rôle exact de ce camp allemand n'en a été que davantage masqué. Lieu du souvenir, le fort de Romainville n'est pas encore aujourd'hui un « lieu de mémoire », le symbole d'une communauté. En cela, ceux qui y ont été internés demeurent des « oubliés ». Pourtant leurs engagements et les solidarités qu'ils ont su développer dans des situations extrêmes sont toujours aujourd'hui riches d'enseignements.

*Thomas Fontaine*

---

<sup>1</sup> Voir dossier à la suite de ce document. Philippe POISSON / 21 octobre 2008.

(1) *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944)*, Éditions Tallandier (29 €). Réalisé avec le concours du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, (parution le 6 mai). Thomas Fontaine est doctorant à l'Université Paris I-Sorbonne, il a participé à la réalisation du Livre-mémorial des déportés partis de France arrêtés par mesure de répression publié par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

- 1) Claudine Cardon-Hamet, *Triangles rouges à Auschwitz : le convoi politique du 6 juillet 1942*, Paris, Autrement, 2005.
- 2) Se reporter à l'article de Pierre-Serge Choumoif paru dans le *Patriote Résistant* de septembre 1992, n° 635, « Les 116 fusillés du 21 septembre 1942 ». 70 otages sont exécutés à Souges, près de Bordeaux.
- 3) Cette procédure mise en place en décembre 1941, par le décret Keitel, est initialement utilisée par le Haut commandement militaire.

---

### Document annexé

A la une du journal *Ce Soir*, du 24 août 1944, une photo prise au fort de Romainville, sur la commune des Lilas.

Neuf hommes et deux femmes gisent sur le sol. Ils ont été massacrés.

Aujourd'hui dans le Fort on peut lire cette plaque commémorative.

L'inspecteur de police assassiné est Louis de Riz qui, se rendant à son commissariat pour prendre les dernières consignes avant de se porter en renfort à la Préfecture de Police, croise une patrouille de « géorgiens » de l'Armée Vlassov à l'angle des rues de Paris et de la République. Les soldats sont manifestement ivres, ils fouillent de Riz, découvrent qu'il est armé et l'abattent d'un coup de fusil.

Le lendemain, la garnison géorgienne abandonne le Fort après avoir tué les derniers prisonniers.



**21 AOÛT**

De nombreux Lilasiens se souviennent des 11 corps massacrés, fusillés à bout portant, découverts au Fort au matin du 21 Août. Les Allemands avaient quitté les lieux le 18 Août, restaient les "Géorgiens" de l'Armée Vlasoff, responsables de l'assassinat place de la Mairie d'un inspecteur du commissariat des Lilas, Le 19 Août. Des témoins disent avoir entendu des cris et des explosions au Fort le 20 Août. Qui étaient ces dernières victimes ? Il s'agirait de personnes arrêtées dans d'autres communes entre le 18 et le 20 Août. Les corps furent transportés à l'église puis inhumés provisoirement au cimetière des Lilas.

Le 21 août, l'adjudant chef Hans Schnerr, du bataillon d'instruction de la 6<sup>e</sup> division de chasseurs, est capturé par des FFI qui le conduisent au Fort et lui montrent les cadavres. Dans sa déposition il parle de dix hommes et une femme.

Parmi les victimes, je n'ai réussi à identifier que Roland Godaint, originaire de Roissy en Brie, capturé quelques jours auparavant ; son père, déporté, ne reviendra pas des camps.

La femme serait originaire de Saint Maur et aurait été arrêtée le 19 août pour avoir hébergé des aviateurs alliés.

Adjudant chef  
Hans SCHNERR  
Bataillon d'Instruction  
de la 6<sup>e</sup> Division de Chasseurs

Les LILAS (Seine) le 27/8/44

N:2

PI/4 Zone Romain

MINISTÈRE DE LA GUERRE

R A P P O R T

Etat-Major de l'Armée

Service Historique

-----

Le 21/8/44 traversant les LILAS, arrêté par une panne de moto-cyclette, je fus surpris et fait prisonnier par les nouvelles formations militaires françaises. Le soir du même jour, mes gardes me parlèrent et me dire que les prisonniers français avaient été affreusement mutilés au fort de ROMAINVILLE. Cette information me laissait assez sceptique, les rumeurs et racontars étant en général très exagérés. Le 28/8/44 le Chef de mes gardes, Monsieur ROBINSON 192 rue de Paris au Lilas me mena lui même au fort de ROMAINVILLE. Il est presque impossible de pouvoir décrire exactement l'horrible spectacle qui m'y attendait et il me fallu faire un effort considérable pour pouvoir le contempler. Les cadavres affreusement mutilés qui s'offraient, à ma vue; à un cadavre masculin, il manquait la tête, à un autre l'avant-bras, à un autre les doigts d'une main. Le plus horriblement mutilé était celui d'une femme à qui on avait coupé les seins et qui gisait le ventre ouvert. Tous les autres cadavres en tout 10 hommes et une femme étaient criblés de blessures diverses. En ce qui me concerne je rejette formellement ce qui pourrait être porté imputant de tels crimes à l'armée allemande. Je ne puis admettre qu'un Officier allemand puisse commettre de telles atrocités qui sont beaucoup plus le fait d'un animal que d'un être humain, seul un animal peut déchoquer des corps de telle façon.

En ma présence, on a interrogé un russe géorgien soldat de garde de l'armée allemande TARRASS TSCHANLADÉ né le 6/7/1913 ou 1918 à M MAWLICKLEWER par BAIJON (Russie) qui était stationné au fort de ROMAINVILLE. TSCHANLADÉ était ivre depuis la veille, encore sous l'influence de la bièsson. Il portait une blessure à la jambe reçue en résistant à sa capture. Interrogé par un interprète qui connaissait mal la langue on a pu en obtenir que des bavardages inconsistants. Il a affirmé n'avoir aucune connaissance d'exécutions de condamnés politiques et comme témoin de ses dires il a cité le Lieutenant en premier SCHARF, l'Adjudant MULLER et le sous-officier MAIER. Il indique de plus qu'un grand nombre de géorgiens se trouvaient à la compagnie de garde PARIS Feldpost N° 40 30 71.

Encore une fois, je reste horrifié par un tel spectacle qui ne s'apparente en aucune façon à la façon d'agir de l'armée allemande et risquerait d'avoir de lourdes conséquences pouvant influencer sur le traitement que subiraient des prisonniers allemands.

Je signe en conséquence cette déclaration.

Hans SCHNERR  
Adjudant-Chef d'Etat-Major

Pour la réalisation du document, les sources utilisées

[-www.memoire-vive.ibretagne.net/FR/LIBRAIRIE/R...](http://www.memoire-vive.ibretagne.net/FR/LIBRAIRIE/R...)

[-mapage.noos.fr/.../episoderomainville.htm](http://mapage.noos.fr/.../episoderomainville.htm)

[- www.claudepauquet.info/convoi/index.html](http://www.claudepauquet.info/convoi/index.html)